



Cérémonie des traités de 2018
Promotion des droits de l'homme dans le cadre des traités multilatéraux
Rapport journalier
du

Vendredi, 28 septembre 2018

Aujourd'hui, onze (11) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par six (6) États; quatre (4) États ont été représentés au **niveau ministériel** et deux (2) États ont été représentés au **niveau des ambassadeurs**.

Au total, une (1) acceptation, neuf (9) ratifications et une (1) signature, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

Droits de l'homme

- **Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (New York, 10 décembre 1984)**
(Ratification par la Gambie)
- **Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort (New York, 15 décembre 1989)**
(Ratification par la Gambie)
- **Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (New York, 18 décembre 1990)**
(Ratification par la Gambie)
- **Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées (New York, 20 décembre 2006)**
(Ratification par la Gambie)

Questions pénales

- **Amendement à l'article 8 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Kampala, 10 juin 2010)**
(Ratification par le Guyana)
- **Amendements sur le crime d'agression du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (Kampala, 11 juin 2010)**
(Ratification par le Guyana)

Arbitrage commercial

- **Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités (New York, 10 décembre 2014)**
(Ratification par la Gambie)

Environnement

- **Amendement au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Kigali, 15 octobre 2016)**
(Ratification par le Panama et Sri Lanka)
- **Amendement de Doha au Protocole de Kyoto (Doha, 8 décembre 2012)**
(Acceptation par la Pologne)
- **Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes (Escazú, 4 mars 2018)**
(Signature par le Paraguay)

★★★